



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse

Mobilité des enseignants ?

3 enseignants sur 4 n'obtiennent pas la mutation souhaitée

SEULS 2% des instits creusois

obtiennent leur mutation !!!



SNUipp-FSU 23

Les 16 956 enseignants des écoles (au niveau national) qui ont participé aux demandes de mutations inter départementales viennent d'être fixés sur leur sort. Force est de constater que cette année, les résultats de cette opération administrative, qui engage leur avenir professionnel et personnel, auront un goût amer pour la très grande majorité d'entre eux. Avec 25 % de satisfaction seulement, le verdict 2012 affiche un taux historiquement faible. La chute se poursuit. L'an dernier déjà, seulement 29,20 % des candidats avaient pu changer de département contre 37,08 % en 2010 et 45,76 % en 2004.

L'immobilité devient une règle dans l'Éducation Nationale. Contrairement aux engagements pris par les différents ministres depuis 2006, la mobilité n'est absolument pas favorisée et la grande majorité des demandes reste insatisfaite.

Ce constat d'échec s'explique à la fois par les milliers de suppressions de postes que connaît l'enseignement du premier degré, mais aussi par une politique de ressources humaines tournant le dos aux demandes des enseignants et se contentant d'acter les politiques menées par chaque recteur d'académie. Ainsi, 37 enseignants en situation de handicap n'ont pas eu satisfaction alors que leur demande doit être favorisée prioritairement. Autre exemple, les mutations au titre du rapprochement de conjoints, présentées elles aussi comme prioritaires, sont pour la première fois en dessous de 50% de satisfaction : 45,96% alors qu'elles étaient de 53,20 % en 2011 et de 65,30 % en 2010...

Le département de la Creuse, dans ce contexte, n'échappe pas à la règle et reste cette année encore le grand oublié des mutations. Les chiffres sont sans appel : le taux de satisfaction ne cesse de diminuer d'année en année malgré les engagements pris : il atteint 2% cette année soit encore une fois le plus faible taux national, et de loin... Bon nombre d'enseignants, essentiellement des femmes (88,7% des rapprochements de conjoints non satisfaits), ne pourront concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle et seront contraints, parfois, à se mettre en disponibilité entraînant perte de salaire et ralentissement de leur carrière. Certains de nos collègues sont même contraints de prendre des emplois de surveillants dans des collèges de l'Académie de résidence de leurs conjoints... C'est un réel gâchis humain... C'est, encore une fois, la démonstration qu'une gestion humaine des personnels et un dialogue social constructif sont des vertus bien étrangères à notre ministère.

L'année dernière, le SNUipp-FSU 23 n'avait pu obtenir d'entrevue avec le Recteur et avait dû, pour obtenir réparation, bloquer l'entrée du Rectorat pendant 7h avant d'obtenir partiellement satisfaction. Gageons que cette année, les responsables départementaux et académiques prendront ENFIN la mesure du problème et dépasseront les déclarations d'intention de plus en plus mal vécues pour rendre opérationnels les engagements pris...

Guéret, le 13 mars 2012

Contact :

Section : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72